

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2013

FEVRIER 2016

Directeur Général, Directeur de publication

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales P.I.	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA Atoumane FALL, Abdoulaye Mamadou TALL, Ndeye Aida FAYE TALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou DIACK, Ramlatou DIALLO, Oumar DIOP, Abdoulaye FAYE, Adjibou Oppa BARRY, Ndeye Binta DIEME COLY, Saliou MBENGUE, Thiayédia NDIAYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOMUM et Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Woudou DEME
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Mamadou DAFPE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO
22. CULTURE	Atoumane FALL

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
 Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
 Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

NB : *Ce présent chapitre passe en revue les actions mises en œuvre pour le développement du secteur touristique, les caractéristiques des entrées de touristes et l'activité économique générée. Faute de données récentes sur le secteur, l'analyse portent sur les chiffres de 2012.*

Les arrivées internationales de touristes ont atteint pour la première fois en 2012 plus d'un milliard (1,035 milliards⁴¹), en dépit d'une instabilité économique persistante à l'échelle mondiale, en particulier dans la zone euro. La progression des arrivées dans les pays émergents (4,1%) est plus élevée que celles des pays avancés (3,6%), en raison notamment de l'accroissement des arrivées dans les pays d'Asie pacifique (7,0%). L'Afrique a atteint un niveau record de 52 millions d'arrivées internationales (+6,0%), sous l'effet du rebond des arrivées en Afrique du nord (+9,0%) et de leur croissance continue en Afrique Sub-saharienne (+5,0%).

En revanche, au Sénégal, les entrées des visiteurs dénombrées au niveau de l'Aéroport International Léopold Sédar SENGHOR (LSS) sont ressorties en baisse de 2,1% en 2012, comparativement à l'année 2011.

1 Baromètre de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

XIV.1. ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2012 DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les actions, mises en œuvre en 2012, ont porté sur l'amélioration de l'offre, le renforcement de la promotion touristique et le relèvement de la compétitivité.

XIV.1.1. AMELIORATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

En rapport avec le premier axe stratégique de la lettre de politique sectorielle du tourisme relatif à la restructuration de l'offre et la promotion touristique, la Société d'Aménagement et de la Promotion des Côtes et des Zones touristiques du Sénégal (SAPCO) a poursuivi, en 2012, ses travaux d'aménagement notamment à Pointe Sarène, zone à fort potentiel touristique. A cet effet, un financement de 1,2 milliard du budget de l'Etat a été consacré à la viabilisation du site.

Par ailleurs, dans le souci de permettre aux promoteurs hôteliers d'utiliser leurs titres de propriétés pour financer le développement de leurs activités, le Ministère de l'Economie et des Finances, en rapport avec le Ministère du Tourisme, a pris un arrêté visant à retirer le bail qui était concédé à la SAPCO. Ainsi, ces nouveaux titres pourront être acquis en priorité par les opérateurs touristiques et servir éventuellement comme garanties auprès des établissements de crédit comme les banques.

En outre, pour renforcer les capacités d'offre touristique notamment dans la région de Saint Louis, une convention de prêt de 16,1 milliards a été signée en 2012 entre le gouvernement du Sénégal et l'Agence Française pour le Développement (AFD). Ces fonds seront, entre autres, utilisés pour l'amélioration de l'attractivité touristique, la valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel de la ville de Saint Louis. Le début de sa mise en œuvre est prévu au courant de l'année 2013.

XIV.1.2. L'INTENSIFICATION DE LA PROMOTION TOURISTIQUE

En dépit de la dissolution de l'Agence Nationale de Promotion du Tourisme (ANPT) en 2012, les activités liées au renforcement du positionnement de la destination Sénégal se sont poursuivies. A cet effet, le Ministère du tourisme a participé au Salon International du tourisme et des voyages de 2012 avec une délégation composée de membres du gouvernement et des professionnels du secteur. Lors de cette rencontre la délégation sénégalaise a procédé à des expositions et tenu des rencontres avec les Tours Opérateurs (TO).

Il faut noter également la réalisation de la 7ème édition du Répertoire Touristique et Culturel du Sénégal par Calao Production en partenariat avec le Ministère du Tourisme. Cet ouvrage présente les atouts du Sénégal en mettant en exergue l'hospitalité légendaire « la Téranga », la stabilité politique, la qualité et le professionnalisme des établissements hôteliers, l'amélioration des réseaux de communication. Le répertoire, accessible en ligne⁴² et sur support papier, permet une bonne localisation des principaux sites touristiques, des agences de locations de voitures, des compagnies aériennes desservant la destination Sénégal et fournit des informations pratiques en rapport avec le tourisme. Il permet ainsi d'accroître la visibilité du Sénégal et de ce fait pourrait favoriser sa fréquentation par les touristes internationaux.

XIV.1.3. AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DE LA DESTINATION SENEGAL

Au titre des mesures prises pour l'amélioration de la compétitivité du secteur du tourisme, le gouvernement a, à travers l'entrée en vigueur du nouveau Code général des impôts, rendu effectif l'allègement fiscal sur les services hôteliers en faisant passer la TVA de 18% à 10%.

Les actions visant le relèvement de la compétitivité ont également concerné l'ouverture d'une ligne Orly/Dakar/Orly en vol direct et régulier avec la compagnie aérienne française Corsair, occasionnant ainsi une baisse du billet d'avion sur cette destination.

Toutefois, ces différentes mesures prises en faveur de l'amélioration de la compétitivité n'ont pas encore permis d'influer sur la position du Sénégal dans le classement du Forum Economique Mondial, dans son rapport intitulé «The Travel & Tourism Competitiveness Report 2013 ». En effet, le Sénégal est classé à la 107^{ème} place en 2012, après avoir occupé la 104^{ème} place un an plutôt. Pour rappel, ce classement est effectué sur la base d'un indicateur qui intègre notamment la qualité des réceptifs touristiques, les ressources humaines dans le secteur du tourisme, les infrastructures de transports et le prix des services hôteliers.

⁴² <http://www.au-senegal.com/repertoire-touristique-et-culturel-du-senegal-2013,2455.html>

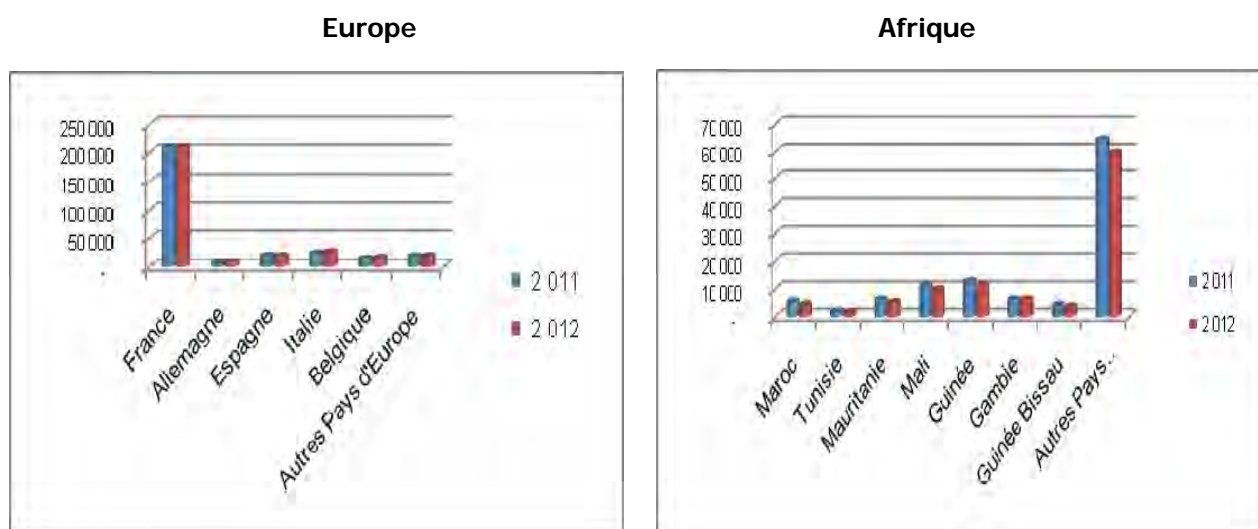
XIV.2. CARACTERISTIQUES DES ENTREES TOURISTIQUES A L'AEROPORT INTERNATIONAL LEOPOLD SEDAR SENGHOR (LSS) EN 2011

XIV.2.1. LES ENTREES DE TOURISTES SELON LE PAYS DE RESIDENCE

La baisse des arrivées des touristes au niveau de l'aéroport Léopold Sédar SENGHOR, notée l'année précédente, s'est poursuivie en 2012 avec un repli de 1,2% malgré l'arrivée de 3 millions de touristes supplémentaires en Afrique sur la période.

Après une contreperformance en 2011, le nombre de touristes en provenance du marché européen a augmenté de 2,2% pour s'établir à 300 229 arrivées. Sur ce marché, la France reste le principal émetteur (47,5%), suivie par l'Italie (5,9%) et l'Espagne (4,4%). Ces trois marchés ont enregistré une évolution contrastée en 2012. Les arrivées des touristes en provenance de la France ont atteint 211 162 en 2012 contre 210 878 en 2011, soit une augmentation de 0,1%, et celles en provenance d'Italie sont passées à 26 310 en 2012, après 23 764 l'année précédente (10,7%). En revanche, le nombre de touristes venant d'Espagne a connu une baisse de 2,1% pour se retrouver à 19 368 en 2012. Les arrivées en provenance de l'Allemagne, qui étaient en perte de vitesse ces dernières années, sont ressorties à 7 790 touristes, soit une augmentation de 36,8% par rapport à l'année précédente. Les arrivées en provenance des autres pays européens ont progressé de 2,8%, atteignant 19 473 touristes.

Graphique 14.1 : Entrées des touristes par zone de résidence à l'Aéroport International LSS



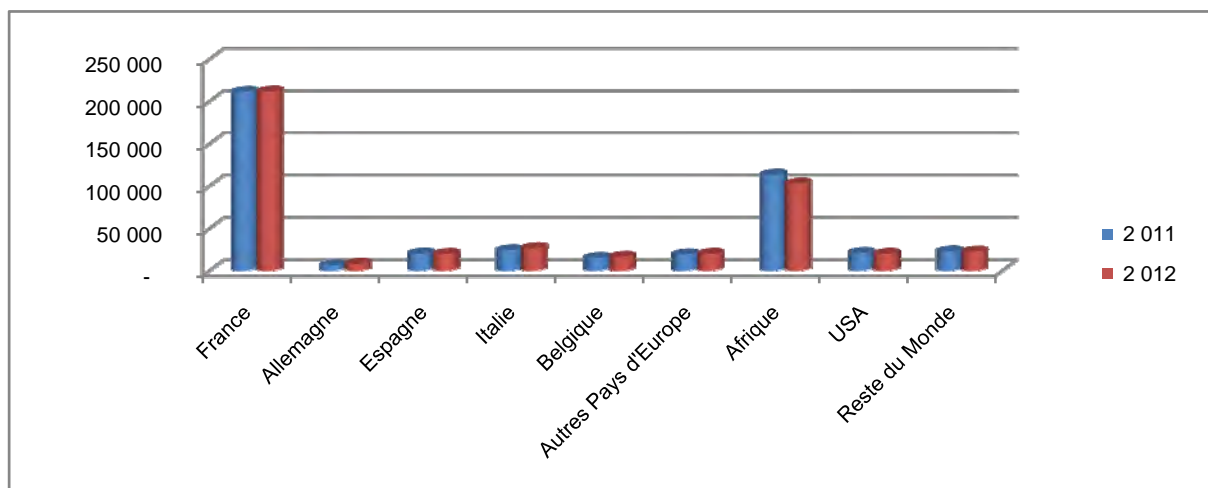
Source : Données du Ministère du Tourisme

Contrairement au marché européen, les entrées en provenance des pays africains se sont contractées (-9,3%) en 2012 passant de 113 067 touristes en 2011 à 102 548 touristes. Cette situation est liée, notamment à la contreperformance au mois de février 2012 pour lequel une baisse de 22,3% a été enregistrée, comparativement à la période correspondante de l'année précédente. En effet, cette période a coïncidé avec la tenue de l'élection présidentielle qui a participé au relèvement du «risque pays».

Par ailleurs, les arrivées de touristes venant des USA ont poursuivi la diminution amorcée depuis l'année précédente en s'établissant à 19 506 en 2012 contre 20 672 en 2011, soit un recul de 5,6%.

Quant aux touristes en provenance du reste du monde, représentant 5,0% des entrées des non-résidents, ils sont ressortis en légère baisse de 1,1%.

Graphique 14.2 : Entrées globales des touristes par pays de résidence à l'Aéroport International LSS



Source : Données du Ministère du Tourisme

XIV.2.2. LES ENTREES DE TOURISTES SELON LA NATIONALITE

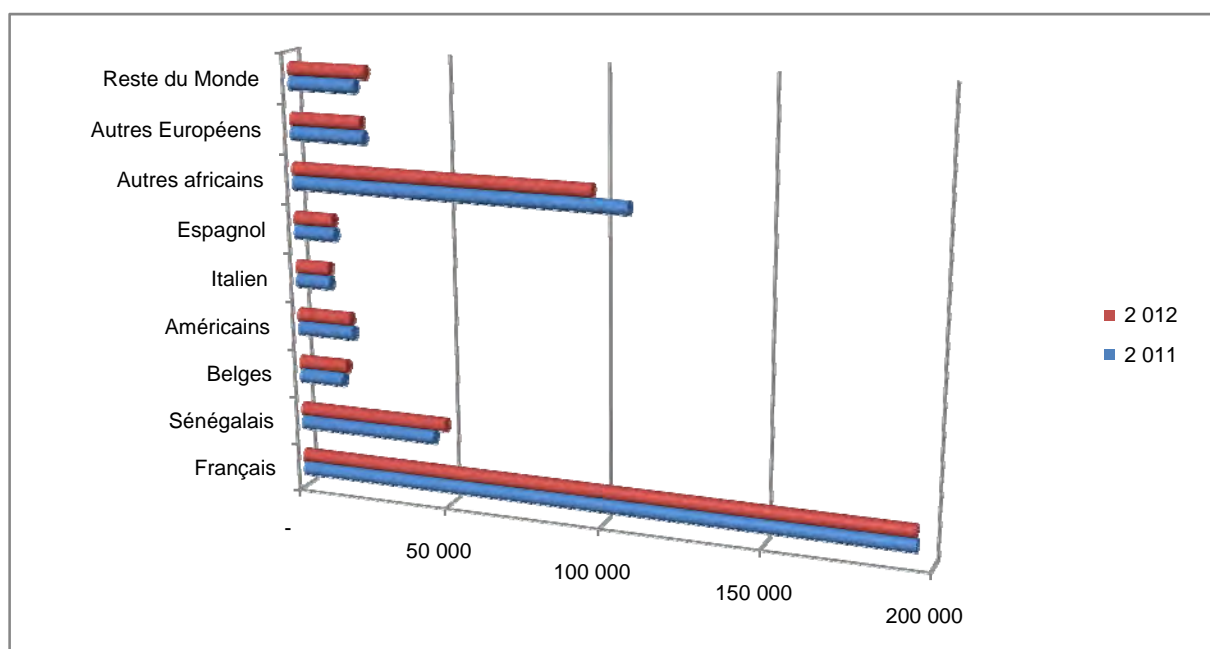
La fréquentation du Sénégal par la clientèle de nationalité européenne n'a pas suivi la même tendance en 2012. Les arrivées des touristes de nationalité française sont restées quasi-stables comparativement à la situation de l'année précédente (194 609 touristes en 2012 contre 194 892 en 2011). En revanche, des baisses sont observées chez les italiens (-1,8%) et les Espagnols (-4,3%). A l'opposée, la fréquentation des belges s'est accrue de 8,8%.

Après un recul assez marqué en 2011 (-23,6%), les arrivées de la diaspora sénégalaise se sont redressées en 2012 avec une progression de 8,7%. En revanche, la clientèle constituée d'autres nationalités africaines a diminué de 10,5% sur la même période.

Le retrait des arrivées des touristes américains noté en 2011 s'est poursuivi en 2012 avec une baisse de 4,6%.

Les arrivées des autres nationalités (regroupées dans le « reste du monde ») sont ressorties à 24 976 en 2012 contre 21 427 touristes l'année précédente, soit la plus forte hausse sur la période (16,6%).

Graphique 14.3 : Entrées des touristes par nationalité à l'Aéroport International LSS



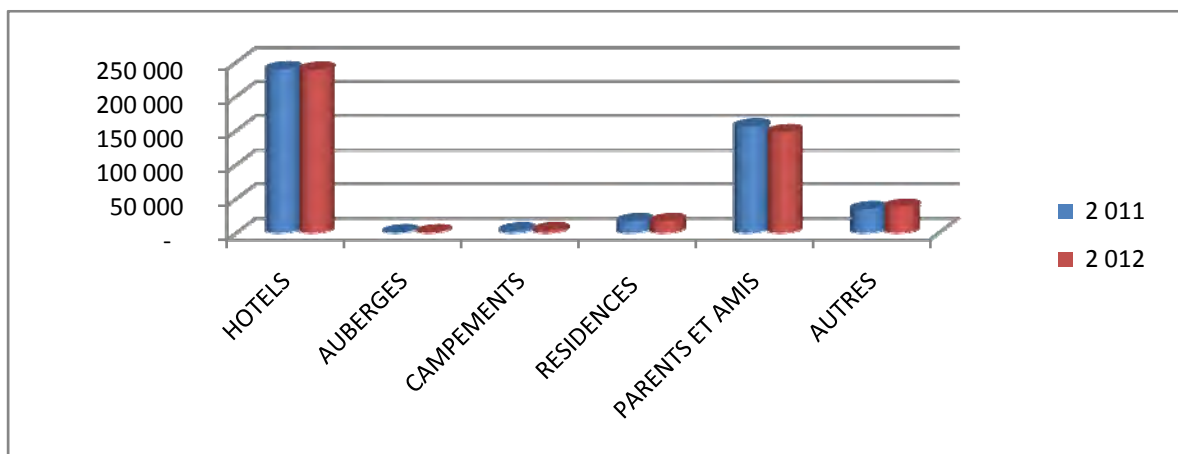
Source : Données du Tourisme

XIV.2.3. LES ENTREES DE TOURISTES REPARTIES SELON LE TYPE D'HEBERGEMENT

Les informations sur le lieu d'hébergement choisi par les touristes qui entrent au niveau de l'Aéroport LSS révèlent des diminutions des fréquentations hôtelières (-0,3%), de l'habitat chez les « parents et amis » (-5,4%) et des auberges et résidences (-0,6%). A l'inverse, les hébergements dans les campements ont enregistré une augmentation de 11,4%.

Ainsi, les hôtels sont fréquentés par 53,7% des touristes en 2012, soit 238 579. L'habitat chez les parents et amis est la seconde forme d'hébergement choisi par les touristes. Toutefois, sa part dans les entrées globales s'est effritée de 1,5% en 2012 pour se situer à 33,1%. Les para-hôtels tels que les auberges, campements et résidences ne représentent que 4,7% en 2012, un poids quasi identique à celui de 2011.

Graphique 14.4 : Evolution des entrées des touristes à l'ALSS par type d'hébergement entre 2011 et 2012

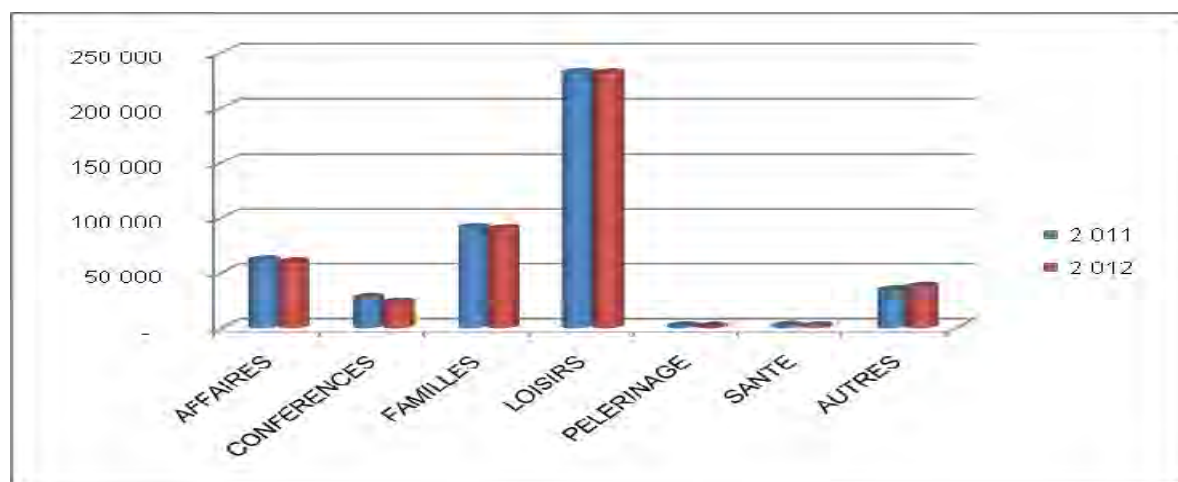


Source : Données du Tourisme

XIV.2.4. LES ENTREES DE TOURISTES PAR MOTIF DE VOYAGE

En 2012, la fréquentation des touristes attirés par le loisir, s'est inscrite en légère baisse (231 543 en 2012 contre 232 014 en 2011, soit une diminution de 0,2%). Les touristes qui se sont rendus au Sénégal pour affaires, conférences ou visites à leurs familles ont enregistré des reculs de 2,9%, 17,6% et 1,0% respectivement. La diminution des arrivées s'est également étendue aux touristes qui viennent au Sénégal pour un pèlerinage (-15,9%) et pour des raisons de santé (-13,2%). Cette situation montre que les actions entreprises dans le cadre de la promotion de la destination Sénégal et l'amélioration de la compétitivité n'ont pas pour le moment porté leurs fruits d'autant plus que le nombre de touriste ayant visité l'Afrique subsaharienne a progressé de 5,0% sur la période sous-revue.

Graphique 14.5 : Entrées des touristes à l'ALSS par motif entre 2011 et 2012



Source : Données du Tourisme

XIV.3. ACTIVITE ECONOMIQUE DU TOURISME EN 2012

L'activité du tourisme des non résidents est appréhendée à travers le poste « voyage » de la balance des paiements. Sur cette base, les estimations des recettes en 2012 sont évaluées à 227,5 milliards FCFA contre 220,8 milliards FCFA en 2011, soit un accroissement de 3,0% imputable à la hausse des dépenses des touristes.

Les dépenses des Sénégalais en dehors du territoire se sont établies à 71,9 milliards FCFA en 2012, contre 71,2 milliards FCFA en 2011, soit une progression de 1,0%. Ainsi, le solde de la ligne « voyage » s'est amélioré en 2012 pour se situer à 155,6 milliards FCFA en 2012 contre 149,6 milliards FCFA l'année précédente. Ce poste dégage l'excédent le plus élevé après les transferts courants des émigrés, contribuant ainsi à atténuer le déficit du compte courant.

En proportion des exportations de biens et services, les recettes générées par le tourisme représentent 12,7% en 2012, soit une progression de 0,3 point par rapport à 2011.

Quant aux activités d'hébergement et restauration, appréhendées à travers la branche « 320 services d'hébergement et restauration », leur production passe de 235,4 milliards en 2011 à 222,9 milliards consécutive à la baisse des arrivées de touristes internationaux.

Conclusion

Le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la politique sectorielle de développement du tourisme à travers l'aménagement de nouveaux sites, de renforcement de la promotion et l'amélioration de la compétitivité. Toutefois, les actions entreprises n'ont pas permis d'accroître le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 2012.

En effet, l'analyse des entrées de touristes a fait ressortir une persistance de la contreperformance notée en 2011. La diminution des arrivées des touristes en 2012, serait, en partie, expliquée par le retrait des touristes de nationalité africaine (-9,3%) en liaison avec les tensions enregistrées lors de la campagne pour les élections présidentielles de l'année 2012.

En revanche, sur le plan financier, les recettes du tourisme ont progressé de 3,0%, en liaison avec la hausse des dépenses effectuées par les touristes.